

13. mai 2020

## Communiqué de presse

### **Plus que jamais d'actualité: bases pour la clarification et la mise en œuvre d'une bonne prise en charge au troisième âge**

**Six fondations lancent conjointement le «Guide pour une bonne prise en charge au troisième âge» – en plein cœur d'une pandémie séculaire. Le rapport a été rédigé avant cette période difficile. Mais sa lecture montre que les clarifications terminologiques, les champs d'action et les caractéristiques pour une bonne prise en charge au troisième âge qui y figurent sont confirmés à 100% par la situation actuelle.**

#### **Une définition imprécise peut conduire à des situations précaires.**

La Suisse dispose d'un vaste réseau de qualité en matière de prestations de soutien. Toutefois, la situation actuelle illustre clairement l'ampleur des lacunes en matière de prise en charge des personnes âgées. D'une part, il y a un manque d'offres spécifiques de prise en charge, et d'autre part, ni les normes de qualité ni le financement des offres ne sont définis. Dans le domaine des soins, c'est tout le contraire: des prestations légalement accessibles à toutes les personnes en Suisse ont été définies.

L'accent mis sur les soins à orientation essentiellement médicale n'est pas suffisant, comme l'illustre l'exemple des personnes souffrant de la maladie de Parkinson ou de démence: sans prise en charge intensive, il leur est difficile de faire face à la vie quotidienne; de nombreux patients n'ont pas besoin de soins à proprement parler. Ce sont les proches aidants qui rendent possible une vie à domicile.

#### **Ancrer profondément la bonne prise en charge au troisième âge**

Six fondations ont chargé la Haute École Spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW) de clarifier le terme «Prise en charge au troisième âge» ainsi que les exigences d'une mise en œuvre de qualité. Les résultats de cette enquête sont résumés dans une nouvelle publication: le **«Guide pour une bonne prise en charge au troisième âge – Clarification terminologique et lignes directrices»** présente la compréhension de base, les caractéristiques et les champs d'action de la prise en charge au troisième âge. Sept lignes directrices indiquent de surcroît les exigences à satisfaire dans des situations de prise en charge très différentes afin que les personnes âgées, malgré leurs capacités limitées, puissent façonner leur quotidien et participer à la vie sociale de manière autonome aussi longtemps que possible.

**La prise en charge au troisième âge** aide les personnes âgées à organiser leur vie quotidienne de manière autonome et à prendre part à la vie sociale si elles ne sont plus en mesure de le faire de manière indépendante selon leurs souhaits en raison de leur situation de vie et d'une déficience physique, psychologique et/ou cognitive. **La bonne prise en charge** est systématiquement axée sur les besoins des personnes âgées et plus précisément sur leur bien-être physique, mais aussi psychosocial.

La prise en charge au troisième âge ne peut pas être définie par un catalogue exhaustif de prestations. Elle regroupe un large éventail d'activités qui peuvent être résumées en **six champs d'action : autonomie personnelle, organisation de la vie quotidienne, entretien ménager, participation sociale, soins, conseils et coordination (quotidienne)**.

La manière dont la prise en charge est apportée ou mise en œuvre est essentielle: le comment est plus important que le quoi.

Il est également important de noter que la prise en charge ne peut être mise en œuvre avec succès que grâce à la coopération de différents groupes professionnels et à l'interaction des organisations, des proches et des bénévoles.

La maison de retraite et de repos de Schönbühl à Schaffhouse, par exemple, accorde déjà une grande importance à la prise en charge: «C'est nous qui nous adaptons à la vie quotidienne et aux souhaits de nos résidents – et non l'inverse», déclare ainsi son directeur Theo Deutschmann. Il peut s'agir, entre autres, de les aider à s'habiller le matin: «Avec les résidents atteints de démence, cela peut prendre 45 minutes – si nous les habillions nous-mêmes, nous pourrions le faire en 15 minutes et facturer ce temps comme soin.» Dans ce contexte de pandémie, Deutschmann déclare: «J'aimerais que l'on parle haut et fort de la problématique de la prise en charge en ce moment. La prise en charge doit enfin être reconnue.»

L'absence de clarification d'un point de vue légal conduit à une situation extrêmement insatisfaisante: soit les institutions doivent répercuter les coûts sur les personnes âgées, soit elles renoncent au travail de prise en charge.

### **Contribution au dialogue sur la prise en charge au quotidien et la politique vieillisse**

Les fondations participantes considèrent le guide comme une contribution au dialogue sur la prise en charge et les soins aux personnes âgées. Il convient de clarifier de manière contraignante ce que l'on entend par une bonne prise en charge et comment le système social et les institutions suisses intègrent la prise en charge au sein d'une structure de soutien globale pour les personnes âgées. Pour que la Suisse puisse permettre aux personnes de vieillir en bonne santé et de manière autonome et de participer à la société, il est indispensable que la prise en charge bénéficie également de la reconnaissance sociale qu'elle mérite.

**Coopération des fondations éditrices:** Age-Stiftung, Beisheim Stiftung, MBF Foundation, Pour-cent culturel Migros, Paul Schiller Stiftung et Walder Stiftung.

SwissFoundations a apporté son soutien organisationnel à la coopération.

**Les auteurs:** Prof. Dr. Carlo Knöpfel et MA Riccardo Pardini de la Haute École Spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW) et Dr. phil. Claudia Heinzmann, aplice.

**Se procurer le guide**

- Exemplaires imprimés: [bonne-prise-en-charge@weissgrund.ch](mailto:bonne-prise-en-charge@weissgrund.ch)
- Téléchargement: [www.bonne-prise-en-charge.ch](http://www.bonne-prise-en-charge.ch)

**Renseignements:**

- Pour la coopération des fondations éditrices: Patrizia Rezzoli (Beisheim Stiftung, 041 768 76 14, [rezzoli@beisheim-stiftung.com](mailto:rezzoli@beisheim-stiftung.com)) et Maja Nagel (Paul Schiller Stiftung, 044 796 42 23, [maja.nagel@paul-schiller-stiftung.ch](mailto:maja.nagel@paul-schiller-stiftung.ch))
- Pour l'équipe de recherche (Haute École Spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse FHNW): Prof. Dr. Carlo Knöpfel (079 536 46 76, [carlo.knoepfel@fhnw.ch](mailto:carlo.knoepfel@fhnw.ch)), Riccardo Pardini, 079 787 39 51, [riccardo.pardini@fhnw.ch](mailto:riccardo.pardini@fhnw.ch))